



La Chaux, le 8 septembre 2016

Municipalité de La Chaux

**AU CONSEIL GENERAL
DE ET A
1308 LA CHAUX**

Préavis municipal N°03/2016-2021 relatif à une demande de crédit complémentaire au budget 2016 pour la réalisation de travaux, entretien imprévus et augmentation du poste « administration »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Préambule

- 1) Suite au départ des locataires de l'appartement des combles de l'auberge communale, des travaux de rénovation s'imposent après 11 ans de location.
- 2) Il en va de même avec le départ de Philippe Dousse et la production de Vacherin Mont-d'Or dans le hangar communal situé à côté de la déchetterie.
- 3) Deux velux de l'appartement de 4 pièces sur la salle villageoise doivent être changés de toute urgence.
- 4) Le chéneau séparant la buvette du foot et son couvert est à changer. De l'eau coule sur les parois en bois.
- 5) Dans le bâtiment du collège, la propagation d'odeurs entre les appartements du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage demande une restauration du système de ventilation.
- 6) Suite aux abondantes pluies du printemps 2016, les eaux de surface de certaines routes communales ont provoqué des inondations d'eau et de boues chez des particuliers. Des aménagements urgents sont nécessaires afin d'éviter toute nouvelle arrivée d'eau chez des particuliers à la Rue du Village, Chemin Sur-Granges et Rue du Château.
- 7) Les exigences actuelles pour l'élaboration, la recherche d'informations et la finalisation correcte des divers dossiers à traiter demandent de plus en plus de travail. Nous constatons que notre secrétaire municipale, malgré son travail irréprochable, doit sans cesse faire des heures supplémentaires
La Municipalité a décidé, afin de régulariser la situation, d'augmenter son temps fixe de travail.

Coût :

1) Appartement des combles de l'Auberge :		
• peinture	Fr.	8'900.00
• motorisation d'un velux	Fr.	1'100.00
• réglage des menuiseries	Fr.	300.00
2) Hangar :		
• maçonnerie	Fr.	6'650.00
• installation électrique	Fr.	2'400.00
• chambre extérieure pour les services	Fr.	8'500.00
• introduction et compteur, estimation	Fr.	1'950.00
3) Appartement sur la salle villageoise :		
• Fenêtres de toit Velux	Fr.	7'000.00
4) Buvette du foot :		
• ferblanterie	Fr.	2'700.00
5) Appartement collègue :		
• Ventilation	Fr.	1'300.00
• menuiserie	Fr.	600.00
6) Routes :		
• génie civil	Fr.	27'500.00

Sous-total TTC	Fr.	68'900.00
Divers et imprévus env. 10%	Fr.	7'000.00

Augmentation des coûts administratifs : Fr. 9'500.00

TOTAL Fr. **85'400.00**

Financement :

Le financement des diverses dépenses peut être assuré par les liquidités de la bourse communale.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil Général d'adopter les conclusions suivantes :

Le Conseil Général

- vu le préavis No 03/2016-2021 concernant une demande de crédit complémentaire au budget 2016 pour la réalisation de travaux, entretien imprévus et augmentation du poste « administration »
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,
- oui le rapport de la commission de Gestion et des Finances désignée pour étudier cet objet,

Décide

- d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre les travaux et l'augmentation administrative tels que proposés dans le préavis No 03/2016-2021 relatif à une demande de crédit complémentaire au budget 2016 pour un montant de Fr. 85'400.00.

Adopté par la Municipalité, par voie électronique, le 8 septembre 2016.

Dossier traité par M. Jean-François Guex, Municipal des Finances

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-Syndic :		La Secrétaire :
 Pascal Rossy		 Thérèse Boffa